

Responsabilités professionnelles

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JoFRPRC

Présentation

Le séminaire a pour objet l'étude des règles et du contentieux relatifs à certaines activités professionnelles particulièrement exposées (métiers du droit, journalistes, médecins...).

Après une présentation générale sur la responsabilité professionnelle et disciplinaire, l'attention sera successivement portée sur la mise en jeu des responsabilités civile et pénale des professionnels concernés. Ce travail se fera à partir de leur actualité et des problèmes posés par la pratique.

Le séminaire se termine par une séance de cas pratiques mêlant responsabilités civiles, pénales et disciplinaires, pour inciter les étudiants à avoir une approche transdisciplinaire des questions posées.